

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05230

Numéro SIREN : 527 675 706

Nom ou dénomination : 2JEANFC

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/056671

Désignation de l'entreprise		SAS 2JEANFC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		26 chemin des Brosses 69260 CHARBONNIERES LES BAINS		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		5 2 7 6 7 5 7 0 6 0 0 0 1 6		Néant		<input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le,		30/06/2022		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	2 000	2 000		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 617	1 617		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	144 423	25 398	119 025	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	173 070		173 070	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	382 405		382 405	
		Prêts	BF	BG	395 750		395 750	
Autres immobilisations financières*		BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	1 099 265	29 015	1 070 250		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	301 739		301 739	
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 095 667		5 095 667	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	1 924 640		1 924 640		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 322 047		7 322 047		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	8 421 313	29 015	8 392 298		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		3 364 373		

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2JEANFC		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 500 531		DA	3 500 531	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK		DC		
	Réserve légale (3)		DD	111 254	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ		DG	5 427 434	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(714 055)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	8 325 164	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	954	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI		DV	1 832	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	14 183	
	Dettes fiscales et sociales		DY	50 163	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	67 133		
		ED			
Ecart de conversion passif* (V)		EE	8 392 298		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	67 133		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	954			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2JEANFC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 8 392 299 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 714 055 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Immobilisations incorporelles	2 000			2 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 617			1 617
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 100	10 125		17 225
- Matériel de transport	116 468	6 639	6 968	116 139
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 828	7 232		11 060
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	129 013	23 995	6 968	146 041
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	175 030	30	1 990	173 070
- Autres titres immobilisés	177 405	205 000		382 405
- Prêts et autres immobilisations financières		395 750		395 750
Immobilisations financières	352 435	600 780	1 990	951 225
ACTIF IMMOBILISE	483 448	624 775	8 958	1 099 266

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 995	600 780	624 775
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 995	600 780	624 775
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 968	1 990	8 958
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		6 968	1 990	8 958

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Immobilisations incorporelles	2 000			2 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 617			1 617
- Installations générales, agencements aménagement divers		87		87
- Matériel de transport	6 838	17 472	1 548	22 762
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	320	2 229		2 549
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 775	19 788	1 548	27 015
ACTIF IMMOBILISE	10 775	19 788	1 548	29 015

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 793 157 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	395 750		395 750
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	301 740	301 740	
Autres	5 095 667	1 731 294	3 364 374
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	5 793 157	2 033 033	3 760 124
Prêts accordés en cours d'exercice	395 750		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/prêts	5 750
Clients - factures à établir	281 478
Associés - intérêts courus	25 886
Total	313 114

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 500 531,00 EURO décomposé en 3 500 531 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 500 531	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 500 531	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 67 134 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	955	955		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 184	14 184		
Dettes fiscales et sociales	50 163	50 163		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 832	1 832		
Produits constatés d'avance				
Total	67 134	67 134		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 832			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 832 EURO.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fourisseurs - fact. non parvenues	13 322
Banque - Charges à payer	955
Total	14 277

2JEANFC

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 3 500 531 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHARBONNIERES LES BAINS (69260)
26, CHEMIN DES BROSSES

—
527 675 706 RCS LYON
—

AFFECTATION DU RESULTAT DECIDEE PAR **L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE** **DU 17 NOVEMBRE 2022**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022 proposée à l'assemblée générale :

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 714 055,14 euros, en intégralité sur le poste « Autres Réserves ».

Vote de l'assemblée générale du 17 novembre 2022 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



